

Formation
CONDUCTEURS DE TRANSPALETTES OU DE
GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNE en
vue de l'Autorisation de Conduite

Objectif : A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- maîtriser la conduite de l'appareil
- prendre conscience des risques d'accidents corporels et matériels
- acquérir des méthodes de travail efficaces et sûres
- signaler les anomalies et difficultés rencontrées

Recommandation ou Obligation Légale :

- Décret n° 98 1084 du 2/12/98
- Arrêté du 2 décembre 1998
- Art R 4323-55 et R 4323-56 du Code du Travail
- Recommandation R 366

Public concerné :

Toute personne ayant une activité de manutention occasionnelle ou fréquente avec un transpalette ou un gerbeur à conducteur accompagné.

Démarche et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques
- Utilisation des équipements de travail et des charges manipulées
- Formateurs spécialisés
- Supports audio-visuels

Validation :

- Test théorique et pratique
- Délivrance d'un Certificat d'Aptitude (permet la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur)

CONTENU DE LA FORMATION

I - En salle de formation

1.1 Aspect réglementaire

- Rappel de la réglementation concernant la conduite des transpalettes ou Gerbeurs à conducteurs accompagnés
- Les responsabilités (humaines et matérielles)

1.2 La sécurité liée à l'utilisation des transpalettes à conducteurs accompagnés

- Les causes d'accidents entraînés par :
 - la circulation dans les ateliers
 - le transport des charges
 - le stockage des charges
- Les procédures de travail et les consignes de sécurité à respecter :
 - sécurité générale
 - circulation des engins dans les ateliers
 - chargement et déchargement des camions

1.3 Objectif qualité

- 1^{ère} maintenance effectuée par les conducteurs :
 - vérifications et contrôles journaliers
 - entretien des batteries de traction
- Respect des charges et de l'environnement :
 - stocker rationnellement
 - travailler en espace limitée
 - respecter les limites d'utilisation des engins et de leurs équipements

1.4 Risques particuliers

- Travail sur quai de chargement de camions
- Transport de produits dangereux

II - Exercices pratiques

2.1 Exercices de conduite en espace libre et limité :

- Identification des risques de la zone de travail
- Evolutions à vide et en charge avec prises et déposes charges
- Manutentions spécifiques liées aux conditions de travail de l'entreprise (quai de chargement, ...)
- Contrôle d'Aptitude par le Formateur